



Type de prestation	Taux de TVA	Prestations de lundi au samedi	Prestations dimanche et JF	Prestations 25 déc. & 1er mai
		Coût horaire TTC	Coût horaire TTC	Coût horaire TTC
<b>Assistance aux bénéficiaires APA: dont le taux de participation est inférieur à 10% (dans le cadre du plan d'aide APA)</b> <small>Selon préconisations plan d'aide APA attribué</small>	5,50%	24,58 €	24,58 €	24,58 €
<b>Assistance aux bénéficiaires APA: dont le taux de participation est supérieur à 10% (dans le cadre du plan d'aide)</b> <small>Selon préconisations plan d'aide APA attribué</small>	5,50%	24,58 €	28,56 €	28,56 €
<b>Assistance aux bénéficiaires PCH justifiant de l'AAH (dans le cadre du plan d'aide)</b> <small>Selon préconisations plan d'aide PCH attribué</small>	5,50%	24,58 €	24,58 €	24,58 €
<b>Assistance aux bénéficiaires PCH sans l'AAH (dans le cadre du plan d'aide)</b> <small>Selon préconisations plan d'aide PCH attribué</small>	5,50%	24,58 €	28,56 €	28,56 €
<b>Services aux personnes hors plan d'aide</b> <small>Assistance &amp; Accompagnement &amp; Aide dans les actes quotidiens de la vie aux personnes âgées de + 60 ans</small>	5,50%	25,21 €	31,50 €	50,40 €
<b>Ménage hors financement</b> (entretien courant du logement, aide à l'entretien du linge)	10%	26,28 €		
<b>Financement Caisse de retraite</b> <small>Assistance &amp; Accompagnement &amp; Aide dans les actes quotidiens de la vie aux personnes âgées de + 60 ans</small>	5,50%	26,80 €		
<b>Financement CPAM, MSA</b> <small>Assistance &amp; Accompagnement &amp; Aide dans les actes quotidiens de la vie incluant garde malade</small>	5,50%	26,80 €	33,50 €	53,60 €

Frais Annexes	TTC	Taux de TVA
Frais de déplacement/km (courses, sortie et RDV médical) à la demande de la personne accompagnée	0,61 €	5,50%
Frais de rejet de paiement	28,86 €	5,50%

**Ménage – durée minimale par prestation 2 heures** (même dans le cadre d'un financement CARSAT, ...)

**Aide à la personne – durée minimale par prestation 1 heures** : hygiène corporelle, habillage, lever/coucher, repas, sorties

Notre agence est un **service autorisé par le Département de l'Aude**.

Selon la situation de la personne, l'usager peut **bénéficier d'aides et /ou d'avantages fiscaux**.

Le tarif est revalorisé annuellement conformément aux articles D314-130-1 et L314-2-1 du CASF

**Mode de paiement acceptés** : prélèvement automatique, virement par le financeur, CESU, AICI.

Notre agence remet gratuitement un DEVIS pour toute prestation de plus de 100€ TTC.

Liste des personnes qualifiées pour recours en cas de litige (selon l'article L-311-5 du CASF) :

A l'ouest du département - Mme. Claudie LAIGNELOT par mail: [laignelot.claudie@orange.fr](mailto:laignelot.claudie@orange.fr) ou téléphone: 04 68 11 69 67

A l'est du département - Mme. Jean-Paul PREVOST par mail: [jeanpaul.prevost11@gmail.com](mailto:jeanpaul.prevost11@gmail.com) ou téléphone: 04 68 11 69 67

Sur tout le département - Mme. Bérengère NOWOTNY par mail: [nowotny.berengere@neuf.fr](mailto:nowotny.berengere@neuf.fr) ou téléphone: 04 68 11 69 67